

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2015 B 06316 Numéro SIREN : 502 830 474 Nom ou dénomination : APRC GROUP
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/046778

APRC GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 1.005.000€
Siège social : 67 quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Certifiés conformes
Monsieur Karim ABDELLAOUI
Le Président



Bilan Actif consolidé

Rubriques	Montants brut	Amortissements et Dépréciations	Montants net N	Montants net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Ecart d'acquisition	60 400	60 400	-	
Concessions, brevets et droits similaires	61 301	59 575	1 727	10 692
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 500	7 976	524	2 649
Immobilisations en cours	70 000		70 000	70 000
Terrains				
Constructions industriels				
Autres immobilisations corporelles	606 831	307 150	299 681	303 131
Immobilisations en cours				111 958
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				94 093
Immobilisations en concession				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	1 516 250		1 516 250	1 406 250
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 537 403		1 537 403	685 411
Actif immobilisé	3 860 686	435 101	3 425 585	2 684 186
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	14 279 497		14 279 497	9 275 754
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	39 972 841	897 907	39 074 934	27 280 668
Autres créances	17 344 120	5 449 295	11 894 825	11 186 846
Impôt différé actif	90 643		90 643	138 741
Valeurs mobilières de placement				
Dont actions propres :				
Disponibilités	12 690 354		12 690 354	13 571 333
Charges constatées d'avance	184 791		184 791	223 435
Actif circulant	84 562 246	6 347 202	78 215 044	61 676 778
TOTAL	88 422 932	6 782 303	81 640 629	64 360 963

Bilan Passif Consolidé		
Rubriques	Montants net N	Montants net N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 005 000	1 005 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	100 500	100 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves de conversion		
Réserve de consolidation Groupe	7 609 118	4 964 020
RESULTAT DE L'EXERCICE GROUPE	3 971 481	2 631 845
<i>Capitaux propres GROUPE</i>	<i>12 686 099</i>	<i>8 701 365</i>
Réseves hors Groupe	28 970	26 199
Résultat hors Groupe	24 427	- 16 385
<i>Intérêts minoritaires</i>	<i>53 397</i>	<i>9 814</i>
Dettes liées à des concessions		
<i>Autres fonds propres</i>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	263 959	275 051
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>263 959</i>	<i>275 051</i>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 521
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 077 393	45 617 440
Dettes fiscales et sociales	10 979 750	7 973 490
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 022	20 569
Autres dettes	579 009	1 760 713
Produits constatés d'avance		
<i>Dettes</i>	<i>68 637 173</i>	<i>55 374 733</i>
TOTAL	81 640 629	64 360 963

Compte de Résultat consolidé

Rubriques	Montants N	Montants N-1
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	97 280 068	114 197 538
<i>Chiffre d'affaires net</i>	97 280 068	114 197 538
Production stockée	5 003 743	638 473
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	8 000	10 912
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	11 092	85 390
Autres produits	204 254	50
<i>Produits d'exploitation</i>	102 507 157	114 932 363
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variations de stock (marchandises douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	87 688 003	105 114 207
Impôts, taxes et versements assimilés	486 043	477 273
Salaires et traitements	3 818 146	3 996 263
Charges sociales	1 584 538	1 650 458
Dotations aux amortissements sur immobilisations	78 185	73 409
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	888 021	
Dotations aux provisions pour risques et charges		65 340
Autres charges	390 263	12 993
<i>Charges d'exploitation</i>	94 933 199	111 389 944
<i>Résultat d'exploitation</i>	7 573 958	3 542 419
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>		
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	17 964	35 964
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<i>Produits financiers</i>	17 964	35 964
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 815	3 382
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<i>Charges financières</i>	3 815	3 382
<i>Résultat financier</i>	14 149	32 583
<i>Résultat courant avant impôts</i>	7 588 108	3 575 002

Comptes consolidés du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	Montants N	Montants N
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 871 500	507 593
Produits exceptionnels sur opérations en capital	38 866	
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	1 910 367	507 593
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	225 996	119 986
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 093	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 449 295	
Charges exceptionnelles	3 678 385	119 986
Résultat exceptionnel	- 1 768 018	387 607
Dotation aux amortissements écart d'acquisition		
Impôts sur les bénéfices	1 776 074	1 388 573
Impôts différés	48 108	- 41 424
Charges d'impôts	1 824 182	1 347 149
Total des produits	104 435 488	115 475 920
Total des charges	100 439 580	112 860 460
Bénéfice ou perte	3 995 908	2 615 460
Résultat hors Groupe	24 427	- 16 385
Résultat Groupe	3 971 481	2 631 845
Résultat par action	3.95	2.62
Résultat dilué par action	3.95	2.62

Flux de trésorerie consolidés

Rubriques	N	N-1
Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net des entités consolidées	3 995 908	2 615 460
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
+ Dotations aux amortissements et provisions (immos corp, et incorp)	76 804	73 409
+ Dotations aux amortissements et provisions écarts d'acquisition	0	0
+ Provisions (hors provisions sur actif circulant)	-11 092	65 340
+ Variation des impôts différés	48 108	-41 424
+ Autres éléments non cash		42 544
+ Moins-values de cession	-35 773	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 073 954	2 755 329
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-4 154 469	-2 766 558
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	-4 154 469	-2 766 558
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	-826 708	-642 099
Cessions d'immobilisations		
Réduction, d'immobilisation financière	4 630	
Autres variations sur capitaux propres N	21 133	
Autres variations sur capitaux propres à l'ouverture	-10 376	
Incidence des variations de périmètre	13 377	24 900
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-797 944	-617 199
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés		-1 005 000
Emprunts souscrits sur l'exercice		2 521
Remboursements d'emprunts	-2 521	
Autres variations sur capitaux propres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-2 521	-1 002 479
Variation de trésorerie (A)+(B)+(C)	-880 979	-1 630 907
Trésorerie d'ouverture (D)	13 571 333	15 202 241
Trésorerie de clôture (E)	12 690 354	13 571 333
Variation de trésorerie (D) - E	880 979	1 630 907

Comptes consolidés du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	N	N-1
Actif circulant		
Stocks et produits en cours (Montant Net)	14 279 497	9 275 754
Clients et comptes rattachés (Montant Net)	39 074 934	27 280 668
Autres créances (Montant Net)	12 170 259	11 549 022
Dettes (Hors emprunts et concours bancaires)		
Fournisseurs	57 077 393	45 617 440
Fournisseurs d'immobilisations	1 022	20 569
Autres dettes (Y compris intérêts courus sur emprunts)	11 558 575	9 734 204
Besoin en fonds de roulement	- 3 112 300	- 7 266 768
Fonds de roulement	9 578 054.61	6 304 564.84
Trésorerie	12 690 354	13 571 333

Comptes consolidés du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation des Capitaux Propres consolidés

Rubriques	Capital	Réserves légalés	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres Groupe	Réserves minoritaires	Résultat minoritaire	Total Capitaux propres
Capitaux propres N-1	1 005 000	100 500	4 964 020	2 631 845	8 701 364	26 199	-16 385	8 711 178
Affectation du résultat N-1			2 631 845	-2 631 845	0	-16 385	16 385	0
Résultat N				3 971 481	3 971 481		24 427	3 995 908
Variation périmètre			8 266		8 266	5 110		13 376
Autres			4 984		4 984	14 050		19 034
Total	1 005 000	100 500	7 609 114	3 971 481	12 686 090	28 874	24 427	12 739 497

Annexe aux comptes consolidés

PREAMBULE

Comptes consolidés de la SAS APRC GROUP,

L'exercice clos le **31/12/2019** a une durée de **12 mois**.

Le total du bilan consolidé de l'exercice est de **81 640 629 €**.

Le résultat net consolidé est un bénéfice de **3 995 908 €**.

Faits significatifs

COMPARABILITÉ DES COMPTES

REGLES APPLICABLES A L'ECART D'ACQUISITION POSITIF DEPUIS LE 1ER JANVIER 2016

Les règles comptables applicables à l'écart d'acquisition positif (EAP) ont été modifiées par le règlement n°2015-07 de l'ANC et s'appliquent à compter du 1er janvier 2016. Jusqu'au 31/12/2015, l'EAP était amorti sur une durée qui devait refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. Désormais, l'EAP n'est plus systématiquement amorti.

Suite aux nouvelles dispositions légales, l'entreprise consolidante précise la durée d'utilisation de chaque écart d'acquisition.

- Si la durée d'utilisation est non limitée, l'entreprise procède à un arrêt de l'amortissement et à un test annuel de dépréciation pour les EAP concernés. L'application du règlement étant prospective, les amortissements antérieurs ne sont pas repris.
- Lorsque la durée d'utilisation est limitée, l'entreprise procède à un amortissement des écarts d'acquisition concernés sur leur durée résiduelle d'utilisation ;

L'EAP est entièrement amorti au 31 décembre 2019.

EVÈNEMENTS MARQUANTS

Les faits ou arbitrages significatifs de l'exercice sont :

Réforme de l'impôt société (IS) en France, et par conséquent de l'impôt différé (ID) :

La loi de finance pour 2020 en son article 39 prévoit une diminution progressive de l'IS jusqu'en 2022 en fonction d'un seuil de chiffre d'affaires. A l'horizon 2022, l'intégralité des entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires, devrait bénéficier d'un taux d'IS à 25%.

Le taux IS de la société APRC SASU en 2019 est de 28% pour 500 K€ de résultat fiscal et 31 % au-delà, la réforme fiscale prévoit un abaissement progressif des tranches d'imposition du taux IS pour tendre à 25%.

Le taux IS de clôture applicable aux impôts différés est celui voté et applicable pour les exercices suivants.

Le taux d'impôts différés retenu est de 25 % pour les engagements en matière de pensions et de retraites et 28 % pour la C3S.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SNTR Logisitcs

La société par actions SPA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ».

Cette société a été exclue du périmètre de consolidation en raison de non obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés. (Art L233-19 II 3° du code de commerce).

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de SNTR Logistics et le Conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à SNTR Logistics par l'Etat algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rendant impossibles l'établissement des comptes de la filiale SNTR Logistics depuis l'exercice 2015, nous présentons à cet effet un périmètre d'intégration qui exclut cette filiale.

SL33

Une prise de participation a été réalisée sur l'exercice. Il s'agit de la société SL33, filiale de KSI détenue à 99% par KSI et 1% par PLV. Cette dernière, sans activité significative à la clôture et clôturant ses comptes au 31 décembre 2020 n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019.

KSI Italia

Une autre prise de participation est réalisée sur la société KSI Italia. Cette dernière est détenue à hauteur de 100% par la société APRC Group. Cette société, en cours d'immatriculation à la clôture et dont les statuts ont été signés en 2020 n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019.

STLPV

La participation de la société STLPV, détenue à 60% par APRC Group, a été cédée le 16/12/2019.

Principes comptables, méthodes d'évaluation

A- Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés, dans le respect du principe de prudence et en application du règlement CRC 99-02.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

B- Date de clôture

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées. A l'exception toutefois de la société SILSA qui clôture au 30.09.2019.

C. Méthodes de consolidation

Intégration globale - Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Intégration proportionnelle - Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Mise en équivalence - Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés consolidées et la méthode de consolidation retenue figurent en note annexe.

D. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

▪ Ecarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».

Au 31 décembre 2019, l'EAP est entièrement amorti.

Société	Coût acquisition	Ecart d'acquisition
SAS APRC	1 005 691	60 400 €

▪ Perte de valeur des écarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2019 est nulle.

E– Méthodes d'évaluation de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	L 1 à 3 ans
Autres immobilisations incorporelles	L 4 ans

2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Installations techniques	L 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	L 3 à 10 ans
Matériel de communication	L 3 ans

3) Immobilisations financières

Les dépôts et cautions ont été évalués à leur valeur nominale.

4) Comptabilisation des contrats

La méthode utilisée pour la comptabilisation des marchés est la méthode préférentielle qui est celle d'appréhension de la marge à l'avancement.

5) Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient et concernent des heures passées sur des projets en cours de commercialisation.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature confèrent les mêmes droits la valeur des titres a été estimée suivant la méthode PEPS.

7) Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

8) Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		263 960 €	263 960 €

La dette actuarielle calculée au 31 décembre 2019 concernant les engagements de départ en retraite et majorée des charges sociales moyennes, s'élève à **263 960 €**. Elle a fait l'objet d'une comptabilisation en provisions pour charges.

Cette dette actuarielle est issue d'un calcul selon une méthode prospective retenant les postulats suivants :

- Tous les salariés ayant droits présents au 31 décembre 2019 ont été retenus dans le calcul.
- Age de départ à la retraite retenu : 62 ans.
- Tables de mortalité retenues : TGF05 et TGH05
- Taux de rotation du personnel retenu : taux faible.
- Taux d'inflation retenu : 1.10 %
- Taux moyen de charges sociales retenu : 45 %

9) Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24- 15°)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 506 250 €	NEANT
Créances clients et comptes rattachés		--	
Autres créances		2 891 €	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		--	
Autres dettes		--	

10) Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu. Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Le taux d'imposition retenu pour la comptabilisation des impôts différés est de :

- 25% pour les engagements en matière de pensions et de retraites ;
- 28% pour les autres opérations.

11) Opérations réciproques

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre sociétés du périmètre, sont éliminées en consolidation.

12) Rémunération des dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, les informations relatives aux rémunérations, engagements et avances aux dirigeants ne sont pas fournies.

13) Effectif moyen

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24- 22°)

Ventilation de l'effectif par catégories

	GROUPE	APRC Group	APRC SASU	KSI & Filiales
Cadres :	42	12	30	0
Non cadres :	17	4	13	0
Total :	59	16	43	0

14) Honoraires des commissaires aux comptes

La charge hors taxe constatée au titre des honoraires des commissaires aux comptes dans les comptes consolidés 2019 s'élève à 45 400 €.

15) Eléments significatifs intervenus au cours des exercices précédents

En 2013, la société a été victime d'une escroquerie, pour un montant de 5 457 550 €. Cette somme a été présentée dans un compte « débiteurs divers » à l'actif du bilan.

En janvier 2020, un jugement défavorable a été rendu en appel dans la procédure judiciaire qui oppose la société APRC SAS à l'établissement financier. Cela a conduit à doter en 2019 le complément de provision pour couvrir totalement le sinistre (3 449 295 €) et réserver à la société la possibilité de se pourvoir en cassation.

16) Evènement postérieur à la clôture

Les comptes annuels de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités de la société ont commencé à être affectées par les effets engendrés par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et la direction s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation".

Périmètre d'intégration

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre 2019, à l'exception de SILSA qui clôture ses comptes au 30 septembre 2019.

Sociétés consolidées	Numéro Siren	% de Contrôle	% Intérêts	Méthode de consolidation
SARL APRC Group	502 830 474	100%	100%	Intégration Globale
SAS APRC	488 345 638	100%	100%	Intégration Globale
SAS KSI	798 693 900	60%	60%	Intégration Globale
MPL	808 833 313	100%	60%	Intégration Globale
2VLC	808 835 870	100%	60%	Intégration Globale
PLV	808 832 513	100%	60%	Intégration Globale
HPL	808 835 292	100%	60%	Intégration Globale
VEL	808 834 519	100%	60%	Intégration Globale
VSLs	808 833 842	100%	60%	Intégration Globale
SAS SILSA	833 893 431	51%	31%	Intégration Globale

Les sociétés 2VLC, HPL, PLV, MPL, VSLs et VEL ont été créées en novembre 2014 et sont des filiales de la société KSI. Elles ont été intégrées au périmètre de consolidation depuis l'exercice 2015.

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs :

La société SL33, créée le 16 juillet 2019 n'a pas été retenue dans le périmètre au 31 décembre 2019 car non significative et clôture des premiers comptes au 31 décembre 2020.

La société KSI Italia est en cours d'immatriculation à la clôture de l'exercice.

La société par actions SPA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ». Cette société a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2015 en raison de non obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

Sociétés non consolidées	Numéro Siren	% Contrôle
SARL REDIMM	497 909 135	25%
AAI MEDITERRANEE	823 921 986	25%
SPA SNTR LOGISTICS	1 416 099 005 249 000	49%
KSI ITALIA	12 244 920 018	60%
MEDIA SPORT PROMOTION	397 436 981	7%
SL33	851 964 171	100%

Comptes consolidés du 01/01/2019 au 31/12/2019

Immobilisations

Rubriques	Valeur Brute début d'exercice	Acquisitions apports, création Virements	Cessions Mises au rebut	Variation de périmètre	Valeur Brute fin d'exercice
<i>Frais d'établissement et de développement</i>					
Autres immobilisations incorporelles	152 860	2 245	85 305		69 800
Ecart d'acquisition	60 400				60 400
Immobilisations en cours	70 000				70 000
<i>Total des immobilisations incorporelles</i>	283 260	2 245	85 305		200 200
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales					
Installations techniques et outillage industriel					
Installations générales, agencements et divers	346 335	18 520			364 855
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique et mobilier	241 362	45 372	44 757		241 977
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	111 958		111 958		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	94 093		94 093		
Immobilisations en concession					
<i>Total des immobilisations corporelles</i>	793 748	63 892	250 808	0	606 832
Autres participations	1 406 250	100 000			1 506 250
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	685 411	856 622	4 630		1 537 403
<i>Total des immobilisations financières</i>	2 091 661	956 622	4 630	0	3 043 653
TOTAL	3 168 670	1 022 759	340 743	0	3 850 685

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<i>Frais d'établissement et de développement</i>	-			-
Autres immobilisations incorporelles	139 520	13 336	85 306	67 551
Ecart d'acquisition	60 400	-	-	60 400
<i>Total des immobilisations incorporelles</i>	199 920	13 336	85 306	127 951
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Inst générales, agencements et divers	93 207	35 189	-	128 396
Matériel de transport	-	-	-	-
Mat de bureau et informatique, mobilier	192 739	29 659	42 264	180 134
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
<i>Total des amortissements sur immobilisations corporelles</i>	285 946	64 847	42 264	308 530
Total général	485 866	78 184	127 570	436 481

Comptes consolidés du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etats des échéances des créances et dettes

Etat des créances			
Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 537 403	0	1 537 403
Total de l'actif immobilisé	1 537 403	-	1 537 403
Créances clients et comptes rattachés	39 972 841	39 972 841	
Avances et acomptes versés sur commande	0	0	
Personnel et comptes rattachés	20 276	20 276	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 951	0	
Etat – Impôts sur les bénéfices	8 661	8 661	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	10 312 002	10 312 002	
Etat – Impôt différés actifs	90 643	24 653	65 990
Débiteurs divers	7 001 232	6 891	6 994 341
Total de l'actif circulant	57 407 604	50 345 323	7 060 331
Charges constatées d'avance	184 791	184 791	
TOTAL	59 129 798	50 530 114	8 597 734

Etat des dettes				
Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	57 077 393	57 077 393		
Avances et acomptes	0	0		
Personnel et comptes rattachés	220 290	220 290		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	337 881	337 881		
Impôts sur les bénéfices	484 163	484 163		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 790 759	9 790 759		
Autres impôts, taxes et assimilés	146 657	146 657		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 022	1 022		
Autres dettes	579 009	579 009		
TOTAL	68 637 173	68 637 173	-	

Comptes consolidés du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et Produits Constatés d'Avance

Rubriques	Charges	Produits
Achats non stockés	30	-
Location	120 206	-
Maintenance	8 415	-
Assurances	4 584	-
Documentation et abonnements	11 444	-
Honoraires	3 000	-
Annonces et insertions	898	-
Frais cautions bancaires	1 045	-
Divers	35 168	-
Total des Charges et des Produits Constatés d'Avance	184 791	-

Capital social**Composition du capital social**

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur Nominale
1. Actions	1 005 000			1 005 000	1
2. Actions amorties					
3. Actions div. Prioritaire (sans droit de vote)					
5. Parts Sociales					
6. Certificats d'investissements					
Total	1 005 000	-	-	1 005 000	1

Comptes consolidés du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provisions Inscrites au Bilan

Provisions pour risques et charges				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	275 051		11 092	263 959
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	275 051	0	11 092	263 959

Provisions pour dépréciation				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	9 886	888 021		897 907
Autres provisions pour dépréciation	2 000 000	3 449 295		5 449 295
TOTAL	2 009 886	4 337 316	0	6 347 202

Total général	2 284 937	4 337 316	11 092	6 611 161
----------------------	------------------	------------------	---------------	------------------

Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montants
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 479 728
Dettes fiscales et sociales	432 386
Autres dettes	355 953
Total	37 268 068

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montants
Créances clients et comptes rattachés	9 335 988
Total	9 335 988

Comptes consolidés du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation de l'impôt différé

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Impôt différé actif		
Provision pour engagements de retraite	65 990	91 684
Différentes temporaires fiscales	24 653	47 057
Total impôt différé actif	90 643	138 740
Total impôt différé passif	-	-

Rationalisation de la charge d'impôt

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net avant impôt	5 820 380	3 962 609
Taux d'imposition théorique	31%	33%
<i>Impôt théorique</i>	<i>1 804 318</i>	<i>1 320 738</i>
Différence de taux d'imposition	-	17 878
Déficits non activés de la période	1 496	10 019
Différences permanentes	22 195	53 383
Impact des crédits d'impôts	- 3 827	- 19 113
Impact des retraitements de consolidation		83
<i>Impôt réel</i>	<i>1 824 182</i>	<i>1 347 232</i>
Impôts exigibles	1 776 074	1 388 573
Impôts différés	48 108	- 41 424
total charge d'impôt en consolidation	1 824 182	1 347 149

Répartition du chiffre d'affaires

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
France	97 280 068	114 197 538
Etranger	-	-
Chiffre d'affaires	97 280 068	114 197 538

Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activités

Informations non fournies pour des raisons de confidentialité.

Comptes consolidés du 01/01/2019 au 31/12/2019

Résultat exceptionnel

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Reprise provision exceptionnelle		
Autres produits exceptionnels	1 910 367	507 593
<i>Total produits exceptionnel</i>	1 910 367	507 593
Pénalités et amendes	4 449	47 300
Dotation provision exceptionnelle	3 449 295	-
Redressement fiscal		
VNC des immobilisations	3 093	
Autres charges exceptionnelles	221 547	72 686
<i>Total charges exceptionnelles</i>	3 678 384	119 986
<i>Résultat exceptionnel</i>	- 1 768 017	387 607

Engagements hors bilan

Désignation	Reçus	Donnés
Cautions sur marchés	6 777 287	83 784 219
<i>Total des engagements hors bilan</i>	6 777 287	83 784 219

APRC GROUP

SAS au capital de 1 005 000 €
Siège social : 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité et des résultats du groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les comptes consolidés sont arrêtés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, savoir selon le règlement CRC 99-02 arrêté du 22 juin 1999 et suivants.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport sur les comptes consolidés toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes consolidés toutes les explications complémentaires.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS - PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation vous est détaillé dans l'annexe. Vous voudrez bien noter que la société par actions SPA SNTR Logistics a été exclue du périmètre de consolidation en raison de la non-obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

En outre, les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs :

- REDIMM, MEDIA SPORT PROMOTION et AAI MEDITERRANEE : les prises de participations dans ces sociétés sont non significatives,
- SL33 : filiale de KSI détenue à 99% par KSI et 1% par PLV; sans activité significative à la clôture et clôturant ses comptes au 31 décembre 2020,
- KSI Italia : détenue à hauteur de 100% par la société APRC Group; en cours d'immatriculation à la clôture,
- STLPV : détenue à 60% par APRC Group, cette participation a été cédée le 16/12/2019.

Les principaux retraitements et ajustements sont les suivants :

- élimination des transactions et actifs/passifs réciproques entre sociétés du périmètre
- retraitement d'écart d'acquisition sur les titres APRC.
- retraitement de l'impôt différé.
- comptabilisation des engagements de retraite.

2 - ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

L'activité de contractant général et de promoteur immobilier du Groupe a, en 2019, laissé ressortir un niveau de chiffre d'affaire élevé malgré un ralentissement des prises de commande au 2ème semestre. Ont notamment concouru à la réalisation de ce chiffre d'affaire les opérations suivantes :

- l'opération de Prouvy La Sentinelle (21M€) ainsi que la réalisation de la phase 2 de ITM NEULLIAC (12M€) et de l'opération ARGAN LA CRECHE (15M€). Nous voyons ici la stratégie de diversification du groupe porter ses fruits avec cette première opération développée en promotion par le biais de notre filiale KSI.
- Le report d'entrée 2020 reste à un niveau élevé : le Reste à Réaliser au 01/01/2020 était de 58M€ sur la base d'affaires signées uniquement auquel sont venues s'ajouter les projets de Prologis Le Havre (13.5M€) et 6^{ème} sens Vilette d'Anthon (14.8M€) notamment.

Nous rappelons à nouveau qu'en 2013, la société a été victime d'une escroquerie, pour un montant de 5.457.550 €. Cette somme a été présentée dans un compte « débiteurs divers » à l'actif du bilan.

En janvier 2020, un arrêt défavorable a été rendu en appel dans la procédure judiciaire qui oppose la société APRC SAS à l'établissement financier. Cela a conduit à doter en 2019 le complément de provision pour couvrir totalement le sinistre (3 449 295 €) et réserver à la société la possibilité de se pourvoir en cassation ce qui a été fait en date du 9 mars 2020.

Sans résulter directement de notre développement international, nous relevons également la forte contribution à hauteur de 1 547 899.42€ dans les comptes 2019, du résultat de la procédure d'arbitrage international par suite de la sentence rendue en date du 6 juin 2019. Il apparaît important, outre la condamnation de la partie adverse à supporter les frais d'arbitrage à hauteur de 1 547 899.42€, sa condamnation de principe, le Tribunal arbitral relevant les manquements du partenaire Groupe Logitrans comme étant à « l'origine exclusive d'une paralysie dans la réalisation du Projet » engageant ainsi sa responsabilité.

Le Tribunal Arbitral international a ainsi notamment pu relever :

- Des manquements de la société LOGITRANS à la bonne et loyale exécution du business plan figurant en annexe du pacte d'actionnaires (article 4.1.3 du pacte d'actionnaires). Le Tribunal arbitral a ainsi souligné « le caractère abusif des procédés adoptés par LOGITRANS qui (...) a clairement ignoré les règles de gouvernances établies par le Pacte d'actionnaire »
- Des violations par la société LOGITRANS de son obligation de coopération et de bonne foi renforcée et du blocage du projet dès sa première phase.
- Que le représentant de LOGITRANS au conseil d'administration a manifestement agi dans le seul but de bloquer le fonctionnement de la société et de permettre à LOGITRANS d'en prendre le contrôle de sa gestion.

- Que LOGITRANS a multiplié les obstacles à ce que la gestion de la JV soit effectivement confiée et exercée par le directeur général choisi par APRC conformément aux dispositions de l'article 4.1.3 du pacte d'actionnaire.

ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RÉSULTATS ET ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

A l'instar des années précédentes l'activité de notre filiale de promoteur-constructeur, APRC SASU, se poursuivra grâce à la récurrence avec les clients majors mais aussi par la diversification de notre portefeuille client et notamment sur des projets plus modestes sur un périmètre plus régional.

Enfin s'agissant de nos opérations de promotion pure, nous espérons qu'elles continueront de se développer en France via notre filiale KSI et également en Italie via notre filiale KSI Italia.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

S'agissant de la société APRC SASU, le prochain exercice devrait confirmer le positionnement de l'activité constatée en 2019 pour notre activité en France et notamment grâce à la forte contribution de 4 grands projets qui ont généré un chiffre d'affaires important (68% du CA total ; 24% induits par le démarrage de l'activité promotion de KSI) tout en continuant aussi notre développement vers des nouveaux donneurs d'ordre, notamment dans le secteur tertiaire grâce au renfort de notre équipe commerciale.

Les affaires restant à réaliser au 01/01/2020 permettent d'envisager un exercice qui confirme notre activité de contractant général dans la tranche 90-110M€ de chiffre d'affaires.

Cependant, la crise sanitaire survenue à la fin du premier trimestre 2020 a induit un certain tassement de notre activité et pourrait entraîner des décalages dans les décisions commerciales devant nous attribuer des nouveaux projets.

S'agissant de la société KSI (directement ou par le biais de ses filiales ad hoc), nous aspirons au cours de l'exercice 2020 au démarrage effectif d'une deuxième opération, après celle de Prouvy La Sentinelle débutée en 09/2019 : le projet de Saint-Loubès près de Bordeaux. Nous avons ainsi pu conclure une promesse synallagmatique de vente en l'état futur d'achèvement sous conditions suspensives notamment de l'obtention des droits à construire pour un montant de quarante-sept millions d'euros HT environ outre complément de prix.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES CONSOLIDÉS ET LA DATE À LAQUELLE ILS SONT ÉTABLIS

Les comptes annuels de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités de la société ont commencé à être affectées par les effets engendrés par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et la direction s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Nous vous informons qu'aucune société du Groupe n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3 - SITUATION FINANCIERE

D'après la synthèse du résultat consolidé, nous vous indiquons que :

✓ Compte de résultat

Le chiffre d'affaires net consolidé de cet exercice s'élève à 97.280 K€ contre 114.198 K€ pour l'exercice précédent.

Les principaux résultats sont les suivants (en K€) :

- Résultat d'exploitation : 7.574 K€ ;
- Résultat courant avant impôts : 7.588 K€ ;
- Résultat net de l'exercice : 3.996 K€ ;
- Résultat part du groupe : 3.971 K€.

✓ Bilan

A l'actif, nous vous signalons essentiellement :

- les immobilisations nettes : 3.425 K€ ;
- l'actif circulant se décompose principalement en :
 - ✓ 39.075 K€ de créances clients et 11.895 K€ d'autres créances ;
 - ✓ 12.690 K€ de trésorerie.

Au passif :

- les postes capitaux propres s'élèvent à 12.686 K€, compte tenu du résultat précité de l'exercice ;
- les dettes fournisseurs s'élèvent à 57.077 K€ ;
- les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 10.979 K€.

4 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous signalons que notre Société détient à la clôture de l'exercice :

1/ Directement les filiales suivantes (plus de 50% du capital détenu) :

- 100% de la SASU APRC, dont le siège social est sis 63 Quai Charles de Gaulle 69006 LYON, immatriculée sous le n°488 345 638 RCS LYON

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2019 de la société SASU APRC sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	87.635.659 €
Résultat d'exploitation :	8.430.287 €
Résultat financier :	37.464 €
Résultat net :	3.523.362 €

- 60% de la SAS KSI, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°798 683 900 RCS LYON

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2019 de la société KSI sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	30.111.778 €
Produits d'exploitation :	29.856.751 €
Résultat d'exploitation :	76.054 €
Résultat net :	66.740 €

- 100% de la SAS KSI ITALIA SRL, société de droit italien, dont le siège social est sis 73 Corso Galileo Ferraris à TURIN (Italie), codice fiscale 12244920018

Au regard de sa constitution récente, cette société clôturera son premier exercice sera clos le 31 décembre 2020.

2/ Indirectement les sociétés suivantes, détenues à 100% par la société KSI :

- 100 % du capital de la société 2VLC, société par actions simplifiée au capital de 10.000 € dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 835 870 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2019 de la société 2VCL sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	- 944 €
Résultat net :	- 944 €

- 100 % du capital de la société HPL, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 835 292 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2019 de la société HPL sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	- 865 €
Résultat net :	- 865 €

- 100 % du capital de la société MPL, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 833 313 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2019 de la société MPL sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	- 944 €
Résultat net :	- 944 €

- 100 % du capital de la société PLV, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 832 513 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2019 de la société PLV sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	- 944 €
Résultat net :	- 944 €

- 100 % du capital de la société VSLS, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 833 842 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2019 de la société VSLS sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	- 944 €
Résultat net :	- 944 €

- 100 % du capital de la société VEL, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 834 519 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2019 de la société VEL sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	- 944 €
Résultat net :	- 944 €

- 51 % du capital de la société SILSA, société civile de construction vente au capital de 50.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°833 893 431 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 30 septembre 2019 de la société SILSA sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	- 49 €
Résultat net :	- 49 €

- 99 % du capital de la société SL33, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°851 964 171 RCS LYON.

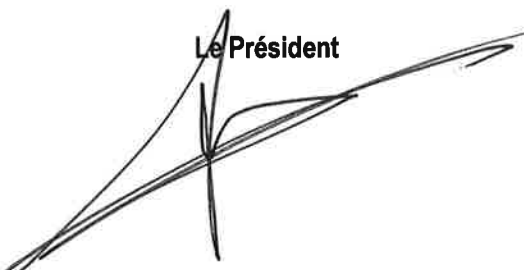
Au regard de sa constitution récente (statuts constitutifs en date du 18 juin 2019) et de l'article 28 de ses statuts, cette société n'a pas encore clôturé d'exercice social (le premier exercice sera clos le 31 décembre 2020).

2- PARTICIPATIONS DE LA SOCIETE :

Je vous informe que la Société détient les participations suivantes à la clôture de l'exercice (10% à 50% du capital détenu) :

- 49% de la SPA SNR LOGISTICS, société de droit algérien, dont le siège social est sis 27 rue de Frère Bouadou 16005 ALGER, immatriculée sous le n°001416099.
Des divergences entre les associés de cette société rendent impossible l'établissement de comptes annuels depuis 2015.
- 14% de la SAS AAI MEDITERRANEE, dont le siège social est sis 92 rue de Leste 40260 CASTETS, immatriculée sous le n° 823 921 986 RCS DAX)
- 25% de la SARL REDIMM, dont le siège social est sis 21 avenue Georges Pompidou 69006 LYON, immatriculée sous le n° 497 909 135 RCS LYON)

Le Président



GREFFE

APRC GROUP

SAS au capital de 1 005 000 €

**67 Quai Charles de Gaulle
69006 LYON**

R.C.S. LYON 502.830.474.

EXERCICE 2019

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

CABINET COGEPARC
Commissaire aux Comptes
12 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CABINET BOREL & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

SAS APRC GROUP
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice 31.12.2019

A l'Assemblée générale de la société APRC GROUP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **APRC GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

• ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport.

• ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les notes des comptes consolidés sur le périmètre d'intégration et sur les notes 15 et 16 respectivement sur les événements significatifs intervenus au cours des exercices précédents et sur l'événement postérieur à la clôture.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

.../...

SAS APRC GROUP
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice 31.12.2019

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 30 juin 2020.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

.../...

SAS APRC GROUP
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice 31.12.2019

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 2 Juillet 2020

Les Commissaires aux Comptes

Pour le Cabinet COGEPARC
Membre de PKF International


Stéphane MICHOU

Pour le Cabinet BOREL et ASSOCIES


Olivier DURAND